



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E55786

VALABLE JUSQU'AU 08/06/2027

ÉDITÉ LE

05/05/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1997

Forme juridique : SARL

Capital : 7 623

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC QUIMPER 97 B 56 411 507 585 RCS

Siret : 411 507 585 00015

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 5032719

Assurance Responsabilité Travaux :  
GROUPAMA 099220424001

Assurance Responsabilité Civile :  
GROUPAMA 099220424001

Situation fiscale et sociale : A jour au 05/05/2026

Raison sociale : JEAN PERENNES

2 ROUTE DE GUINGAMP  
ZAE DE PONT HERBOT  
29270 CARHAIX-PLOUGUER

Téléphone : 02 98 93 05 54

Fax : 02 98 93 17 21

Portable :

Site Internet : <http://www.reseau-proeco-energies.fr/artisan/ets-perennes>

E-mail : [sarlperennes@free.fr](mailto:sarlperennes@free.fr)

Responsabilité légale :  
RIOU JACQUES GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	22/05/2025
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	01/06/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	01/06/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	02/06/2021
<input type="checkbox"/> Chaudière bois	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.